

Pratiques artistiques et processus de création de l'école à l'université

Regards pluridisciplinaires et transversaux

Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier (site de Nîmes)

30 septembre et 1^{er} octobre 2016

Entré en vigueur en 2014, le parcours d'éducation artistique et culturelle (PÉAC) a pour objectifs d'œuvrer au « développement de pratiques artistiques variées » et de conduire les élèves à « mettre en œuvre un processus de création¹ ». Les pratiques artistiques constituent l'un des « trois piliers » sur lesquels se fonde le PÉAC : « des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques, et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique² ». Il s'agit au sein de ce parcours de « conjuguer l'ensemble des connaissances acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres organisées dans les domaines des arts et de la culture³ ».

La lecture de ces documents, du *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*, où est réaffirmée l'importance des arts en lien avec les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire, et des nouveaux programmes pour les cycles 2, 3 et 4, révèle une volonté d'harmoniser sur ce point les différents textes de référence, d'en manifester la cohésion et la continuité dans toutes les disciplines et les six grands domaines artistiques concernés par l'histoire des arts⁴. On y voit l'importance d'une éducation aux arts et par les arts, et de la place qui doit être accordée aux pratiques artistiques des élèves, de l'école jusqu'au lycée.

Dans ce contexte, marqué également par la mise en œuvre au collège des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), la question des pratiques artistiques et des processus de création, de l'école à l'université, revêt pour la recherche et la formation un enjeu majeur. Le colloque de la Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier, tenu à Nîmes les 30 septembre et 1^{er} octobre 2016, entendait précisément œuvrer à la réflexion sur le sujet des pratiques artistiques et des processus de création de l'école à l'université, dans une perspective pluridisciplinaire et transversale. Quelques-unes des communications présentées à l'occasion de ce colloque sont rassemblées ici.

Axe 1. Quelle(s) définition(s) ? Quelle(s) pratique(s) ? Quelle(s) évaluation(s) ?

Qu'entend-on précisément par *processus de création* et *pratique artistique* ? Quelles compétences, quels savoirs et savoir-faire les pratiques artistiques mettent-elles exactement en jeu ? Quelles sont ou pourraient être les pratiques artistiques et créatives pensées et mises en œuvre à l'école ? Comment engager les élèves dans un « processus de création » ? Quels types de dispositifs didactiques et pédagogiques sont susceptibles de solliciter leur créativité, de concourir à

¹ MEN (Ministère de l'Éducation nationale). (2015). *Parcours d'éducation artistique et culturelle (arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015)*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale.

² *Ibid.*

³ MEN (Ministère de l'Éducation nationale). (2013). *Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale.

⁴ MEN (Ministère de l'Éducation nationale). (2008). *Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts (école, collège, lycée)*. Arrêté du 11-7-2008 - J.O. du 27-7-2008. Encart - Bulletin Officiel n° 32 du 28 Août 2008. Paris : Ministère de l'Éducation nationale.

leur développement et de fonder une « éducation à l'art » et « par l'art » ? Comment ces pratiques artistiques peuvent-elles être effectivement mises en œuvre dans les six grands domaines artistiques de l'histoire des arts ? Comme c'est le cas avec tout objet d'enseignement, se pose ici la question de l'évaluation. Est-il possible, est-il souhaitable d'évaluer la mise en œuvre du processus de création et les productions des élèves ? Quels sont les critères qui permettent une évaluation objective et fiable du processus et des productions ?

Axe 2. Enjeux dans le contexte éducatif, socio-économique et politique actuel

Les enjeux de l'éducation artistique et culturelle dans le cadre du PÉAC constituent un autre axe de réflexion. Ces enjeux peuvent évidemment être envisagés en termes d'apprentissages scolaires, de formation de la personne et du citoyen, mais également dans le contexte éducatif, socio-économique et politique actuel. Aussi légitime et louable qu'elle soit, la volonté de l'institution d'« impulser une culture de la créativité » à l'école pour lutter contre les inégalités d'accès à la culture et aux arts ne nous dispense pas de nous interroger sur les lieux politiques où cette volonté trouve son origine. L'émergence de cette notion et son accès au statut d'objet d'enseignement sont liés à des ressorts idéologiques, à un contexte socio-économique et politique particulier qu'il est nécessaire de questionner. Comme tout objet scolaire, la créativité et les pratiques artistiques associées méritent qu'on les soumette à réflexion, dans le processus de leur élaboration en tant qu'objets scolaires et dans leurs finalités, de sorte à « interroger “ce qui nous pense” souvent malgré nous, lorsque nous sommes en train de penser notre discipline⁵ ».

Axe 3. Pratiques artistiques et formation des enseignants

Comment développer la créativité des enseignants pour encourager celle des élèves ? Quel est le rôle des émotions dans l'apprentissage ? Qu'induit pour les enseignants le fait de placer le processus de création au cœur du projet artistique et culturel ? Comment en faire un moyen et un objectif du PÉAC ? La formation initiale dispensée dans le cadre du master MEEF peut-elle en l'état outiller les étudiants pour leur permettre d'« impulser une culture de la créativité » à l'école ? Quelles sont les éventuelles carences dans cette formation et comment l'améliorer au service de l'éducation artistique et culturelle de nos étudiants, dont dépend celle de leurs futurs élèves ? Comment expliquer les difficultés et les obstacles, sinon les résistances, que rencontrent les pratiques créatives et artistiques des élèves dans les classes, alors même que ces pratiques sont explicitement prescrites par les textes officiels ?

Isabelle POUSSIER

Maitre de conférences en arts plastiques

Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier (site de Nîmes) – LIRDEF/ALFA

&

Aldo GENNAÏ

Maitre de conférences en langue et littérature françaises

Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier (site de Nîmes) – LIRDEF/ALFA

⁵ Noël Cordonier et Sonya Florey, « Le contexte éducatif et socio-économique du “patrimoine littéraire”. Exercice de dissociation des idées », in Marie-France Bishop et Anissa Belhadjin (dir.), *Les Patrimoines littéraires à l'école. Tensions et débats actuels*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 46.